

Revue de presse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): - **(1993)**

Heft 50: **Les Suisses de Chicago**

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



APPENZELL AR

La Landsgemeinde ne disparaîtra pas



Ils sont encore cinq cantons et demi-cantons à réunir, chaque année, une Landsgemeinde : Appenzell Rhodes Extérieures et Appenzell Rhodes Intérieures, Nidwald, Obwald et Glarus. Or, depuis l'acceptation du suffrage féminin à la Landsgemeinde d'Appenzell Rhodes Extérieures, en avril 1989, il était fortement question de supprimer, dans ce demi-canton, cette assemblée. La Landsgemeinde, d'après ses détracteurs, était antidémocratique, - le vote n'est pas secret - et par trop folklorique. Et surtout, il fallait accepter la présence des femmes! On peut facilement imaginer quelle ambiance régnait à Hundwil, ce dernier dimanche d'avril? Mais, contre toute attente, le maintien de la Landsgemeinde a été plébiscité. Dans la foulée, l'Assemblée réalisait le Landammann Hans Ueli Hohl et désignait une femme au poste de juge à la Cour suprême du canton.

BERNE

Le Musée alpin ouvre ses portes

Après avoir fait peau neuve, le Musée alpin suisse vient de rouvrir ses portes à Berne. Il aura fallu 3 ans de travaux et 7,6 millions de frs.s. pour rénover le musée et le mettre en valeur. Le bâtiment datait des années 30 et une part importante des coûts de réfec-

tion, soit 4,2 millions, a été nécessaire pour seulement remettre la maison en état. Le reste du budget a été utilisé pour doter le musée d'équipements modernes.

GENEVE

Rationalisation

La SSR (Société Suisse de Radio et Télévision) n'échappe pas non plus à la vague des restructurations. Un projet, actuellement soumis au directoire et à la direction de la SSR, propose de déplacer 90 postes de Genève à La Sallaz (Lausanne). Genève conserverait 30 postes, la création de la fiction, la production musicale, une antenne d'information et serait dotée d'un nouveau centre de formation. Le transfert des postes, qui implique des travaux d'agrandissement et de modernisation des studios lausannois, budgétés à 7,8 millions de frs.s., occasionnerait une économie de 2 millions de francs dès 1998.

Bras de fer

Il y eut des discussions, des marchandages, un accord signé voici quelques semaines, qui prévoyait la fermeture de l'EAUG* au profit de la création d'un institut universitaire de 3ème cycle. Puis, patrastras, Genève dénonçait le protocole d'accord patiemment élaboré entre elle et l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL). Et renvoyait à leurs études Jean-Claude Badoux, président de l'EPFL et le secrétaire d'Etat Heinrich Ursprung, chargé par Flavio Cotti de rationaliser l'enseignement de l'architecture en Suisse romande. D'après les accords voulus par la Confédération, l'EPFL se serait chargée des deux premiers cycles et aurait été seule à décerner les diplômes d'architecte. Genève aurait géré l'enseignement du troisième

cycle, notamment dans les domaines de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et des relations architecture-société. Seulement, Lausanne n'a pas voulu abandonner ses compétences dans ce qui devait devenir le domaine privilégié genevois. Elle refusait d'abandonner son Institut en Recherche sur l'Environnement Construit (IREC), voulait repourvoir trois postes d'enseignement de l'urbanisme et refusait, alors que les accords le prévoyaient, de laisser à Genève certains cours de 2ème cycle. Fermée à toute tentative de négociation, Genève entend désormais maintenir son école et même lui adjoindre un 3ème cycle. Une cinquième année qui rendrait l'enseignement genevois "euro-compatible", une première en Suisse. Ce projet était d'ailleurs prévu depuis un certain temps et Riccardo Mariani, président de l'EAUG, espère pouvoir proposer ce nouveau programme dès la prochaine rentrée universitaire. *Ecole d'Architecture de l'Université de Genève.

GRISONS

L'italien comme première langue

L'italien pourrait bien devenir la première langue étrangère à être enseignée dans les écoles primaires alémaniques des Grisons. Telle est en effet la proposition faite par un groupe de travail "Enseignement des langues étrangères" qui a planché sur la question deux ans durant et qui vient de rendre ses conclusions. Reste à attendre la décision officielle qui devrait être prise dans le courant de l'année.

JURA

Aux urnes

Les Jurassiens devront voter l'automne prochain. Ils devront en effet se prononcer sur un crédit de 29,7 millions. Ce crédit représente la participation cantonale dans la réalisation du centre d'exploitation de la future Transjurane (N16) à Delémont. Le centre abritera la centrale de commande et de surveillance des tunnels de la N16, les services d'entretien et d'exploitation, ainsi que la police cantonale et les services des ponts et chaussées.

Démision

Daniel Pape, animateur du groupe autonomiste jurassien Béliér, démissionne. Le groupe autonomiste, qui se refuse à tout commentaire sur la saisie des grenades dans la cave de Daniel Pape, réitère cependant son opposition à l'usage d'armes ou d'explosifs. Et affirme n'être en rien responsable dans les attentats du 7 janvier dernier.

Un nouveau journal

Dès le 1er juin prochain, les Jurassiens trouveront dans leurs kiosques un nouveau quotidien : "Le Quotidien Jurassien". Il doit sa naissance à la fusion du "Démocrate" (Delémont) et du "Pays" (Porrentruy), voués à la disparition en raison de la chute spectaculaire des recettes publicitaires. Une nouvelle société d'édition "Edition D + P" réunit désormais l'imprimerie du "Démocrate" et les éditions "Le Pays". Pierre-André Chapatte, rédacteur en chef du "Pays", sera le rédacteur en chef du nouveau quotidien et il aura pour adjoint l'actuel rédacteur du "Démocrate", Pierre Boillat.



Sept ans de réflexion

On attendait ses conclusions avec impatience. La Commission consultative fédérale, qui s'est penchée plusieurs mois durant sur le problème jurassien, vient de rendre public son rapport. Et ce dernier propose, ni plus ni moins, de créer un nouveau canton, formé de l'actuelle République du Jura (66.163 habitants) et du Jura bernois (51.128 habitants). Vellerat et Ederswiler, deux communes limitrophes, choisiraient leur canton. Moutier, La Neuville, Courte-lary - Bienne est exclue du projet - deviendraient des districts jurassiens. Pour y arriver, les auteurs du rapport* préconisent la mise en place d'un calendrier de consultation et de votations qui devrait permettre aux Jurassiens bernois d'accepter ou non la réunification. Tout d'abord, un conseil interrégional de coopération serait créé. Composé de 18 membres, dont 9 seraient proposés par le Jura, 9 autres par le Jura bernois et sous présidence d'une personnalité réputée "neutre" et désignée par le Conseil Fédéral, ce conseil jouerait le rôle de forum de discussion. Une rude tâche, qui devrait le conduire à faire s'engager des dialogues à tous les échelons, qu'ils soient politiques, économiques ou culturels. Il devrait également trouver ou créer les conditions de garantie nécessaires pour que le Jura bernois accepte l'idée d'une réunification. En fait, il devrait reconstruire un espace commun aux deux Jura. Vers l'an 2000, les deux régions passeraient au vote, séparément. Un oui des deux Jura provoquerait l'élection, toujours séparée, d'une constituante. La constitution qui en naîtrait serait elle-même votée dans les deux régions. Au cas où la réunification serait refusée, trois solutions sont proposées. Un canton,

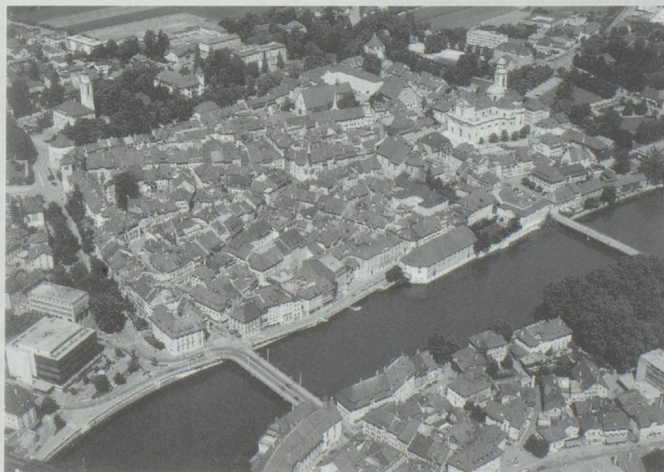
ou un demi-canton du Jura bernois pourrait être créé. Autre variante, le Jura bernois se verrait laisser suffisamment d'autonomie pour faciliter une collaboration élargie avec son voisin. Dernière solution, on laisserait les communes libres de choisir leur canton.

*Sigmund Widmer (Ind/ZH), nommé par le Conseil Fédéral, Marcel Blanc (UDC/VD) et Claude Bonnard (Lib/VD) désignés par Berne, Guy Fontanet (PDC/GE) et Bernard Comby (Rad/VS) désignés par le Jura.

SOLEURE

Pas de bureau d'égalité

Les Soleuroises n'auront pas de bureau pour l'égalité des droits. Le Grand Conseil en a en effet rejeté la création, par 78 voix contre 46. Contre, les démocrates-chrétiens, les hommes du groupe radical et les députés du parti des automobilistes. Les démocrates-chrétiens, qui se sont tous opposés à ce projet, auraient soutenu l'idée d'un bureau de l'égalité à la seule condition qu'un planning familial soit inclus dans ce bureau. Cette suggestion ayant été refusée, les démocrates ont repoussé toute tentative de conciliation. Au moment du vote, seuls



Il n'y aura pas de bureau de l'égalité à Soleure.

les socialistes, les écologistes et les femmes du parti radical ont en fait soutenu le projet.

TESSIN

Votation cantonale

Les Tessinois ont voté sur une initiative de la Lega dei Ticinesi. Le texte soumis au scrutin proposait d'allouer une prime annuelle de 1000 frs.s. aux bénéficiaires de l'AVS/AI qui ont droit aux prestations complémentaires. Environ 14.000 personnes sont dans ce cas et cette prime aurait coûté quelque 14 millions de frs.s. au canton par an. Tous les autres partis politiques s'étaient opposés à ce projet, estimant que les personnes concernées disposent d'un revenu convenable. Les Tessinois en ont fait de même, puisqu'ils ont rejeté cette initiative par 49.491 voix contre 29.620.

Suspension

Le Conseil d'Etat tessinois a suspendu Luciano Poli, un des représentants de la Lega dei Ticinesi et membre de l'Exécutif de Brissago. Luciano Poli est accusé d'escroquerie, d'obtention frauduleuse de constatations fausses et de menaces. Il avait déjà fait l'objet d'une suspension provisoire l'an passé.

VALAIS

13 ans pour le roi de l'évasion

13 ans de réclusion : tel est la peine infligée à Walter Sturm par le Tribunal de district d'Hérens-Conthey à Sion. Walter Sturm, rendu célèbre par sa facilité à fausser compagnie à ses gardiens, s'est vu reconnu coupable de brigandage qualifié, de vol qualifié, de violation de domicile et de dommage à propriété. Pour ces délits, il devra payer 550.000 frs.s. de dommages et intérêts et 160.000 frs.s. au policier blessé par son complice lors du cambriolage du poste de police de Haute-Nendaz en avril 85. En novembre dernier, W. Sturm avait déjà été condamné par le canton du Jura à 12 ans de prison, mais son avocat a fait appel contre ce jugement. En outre, le Parlement jurassien a élu, le 24 mars dernier, un tribunal extraordinaire de 5 membres. Il devra statuer sur une demande d'incapacité d'accusation et de récusation et, éventuellement, sur un pouvoir en nullité déposé par W. Sturm : selon le Code pénal, les peines cumulées ne peuvent excéder 20 ans. Cette restriction implique que le tribunal qui aura prononcé la peine la plus élevée prononce une peine d'ensemble. W. Sturm a promis de ne pas s'évader tant que ces divers recours n'auront pas été traités.

VAUD

Exodus

Roger Montandon, ancien candidat au Gouvernement vaudois - il s'était présenté contre Jacques Martin lors d'une élection complémentaire au Conseil d'Etat - se lance à 47 ans dans une autre aventure. Cela faisait 22 ans qu'il rêvait : faire le tour du monde à la rame. Il a fini par concrétiser

Nouvelles
Cantoniales



son rêve et par construire, avec l'aide de l'architecte Pierre-André Reymond, "Exodus", une embarcation légère longue de 6,50 m, pesant moins de 150 kg à vide. Le 4 avril dernier, il partait de Marseille avec la ferme intention de s'arrêter seulement après 45.000 km : telle est la distance à parcourir pour boucler un tour du monde. Chargé, "Exodus" pèse quelque 400 kg. Roger Montandon n'a pu embarquer à bord de balise Argos, mais il dispose quand même d'une balise aérienne pour les deux premières étapes. Il ne peut en effet assurer financièrement que les deux premières étapes : Marseille-les Canaries (2.400 km) et Les Canaries-La Martinique (5200 km), sur les 8 prévues et son budget se limite, pour l'instant à 300.000 frs.s. Sans assurance - aucun assureur n'a voulu prendre le risque de l'accompagner dans l'aventure - il espère cependant qu'une première traversée réussie lui amènera des sponsors prêts à financer la suite.

ZURICH

Interdit d'école buissonnière

Les enfants qui, dans le canton de Zurich, feront l'école buissonnière, vont coûter cher à leurs parents : ils pourraient en effet avoir à payer une amende de 3.000 frs.s. Jusque-là, les absences injustifiées étaient passibles d'une amende allant jusqu'à 200 frs.s. Trop peu, de l'avis des députés du Grand Conseil qui a adopté une modification de loi allant dans le sens d'une importante augmentation. Reste au souverain à se prononcer. La gauche dans son ensemble ainsi que les associations de parents d'élèves se sont déjà élevés contre ce projet. Pourtant, Zurich n'est pas le seul canton à vouloir punir aussi sévèrement les écarts de ses

élèves. St Gall prévoit jusqu'à 2.000 frs.s d'amende, les Grisons 5.000 frs.s., même chose à Fribourg et à Neuchâtel. Dans le canton de Genève, les amendes peuvent aller jusqu'à 2.000 frs.s., un maximum qui n'a jamais été appliqué cette année : les amendes se situent aux alentours de 100 à 500 frs.s. Le Jura pratique, lui, un système de décompte horaire et le Valais se montre le canton le plus compréhensif : l'amende y est de 200 frs.s. maximum...

Fin d'une expérience

Il n'y aura plus de patrouilles privées dans le 5ème arrondissement de Zurich, quartier envahi par les drogués depuis la fermeture du Platzspitz. La société de surveillance engagée par l'"Action des riverains concernés" (ABA) a dû mettre un terme à ses activités, faute de moyens. ABA, qui s'est fait connaître pour ses opinions tranchées sur le problème de la drogue, avait lancé cette opération baptisée "Fix out" en automne dernier. Elle comptait sur des subventions municipales, mais le Parlement zurichois a refusé de traiter par voie urgente une motion à ce sujet. De plus, Robert Neukomm, chef de la police zurichoise, s'était montré défavorable à ce projet, soulignant l'inutilité d'une surveillance privée dans un quartier déjà fortement quadrillé par la police. ■

Publicité



"Baur en Provence"

Offres spéciales

"Découverte de la Provence au mois de mai"
Forfaits demi-pension à partir de 2490 Frs par personne en chambre double (3 nuits).

* * *

Forfait week-end de l'Ascension

(du 20 au 23 mai)

* * *

Forfait week-end de la Pentecôte

(du 28 au 31 mai)

* * *

Contactez Rudy Baur
Château de Montcaud ****

F-30200 Bagnols / Cèze

Tél 66.89.60.60.

Fax 66.89.45.04.

Publicité



à la Reine Astrid

Votre Chocolatier
depuis 1935

Un nom, une qualité !
Sans cesse à la recherche
de la perfection.

60 ans de savoir-faire

33, rue Washington. 75008 Paris
Tél. 45.63.60.39. Fax 45.623.86.10

Publicité

GSTAAD INTERNATIONAL SCHOOL

Small university preparatory school, grades 7-12, Languages, Computer, Business, Economics,

Athletic and extra curricular activities. Summer camps in

July and August.

Contact:

Gstaad International School,
3780 Gstaad-Switzerland
Tel. 19 41 41 30 42.373
Fax 19 41 41 30 43.578

Publicité

BUHLER

SARL AU CAPITAL DE 24.300.000 F

TOUR AURORE

PLACE DES REFLETS

CEDEX 05

92080 PARIS/DÉFENSE

FAX (1) 47.73.68.62